



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour large diffusion

Groupe Africa24

Suspension de la Diffusion en Guinée Fausses allégations et Actions abusives

Ce dimanche 22 décembre 2025, le Groupe Africa 24 a été destinataire par l'intermédiaire du groupe Canal+, notre partenaire de distribution, d'un courrier émanant du Président de la Haute Autorité de la Communication (HAC) portant la mention « Décision N°025/HAC/P/25 » ayant pour Objet « **Suspension de la diffusion de la Chaîne de télévision AFRICA 24 pour exercice illégal en République de Guinée** »

Il est reproché au Groupe Africa 24 de couvrir la campagne présidentielle en Guinée sans disposer d'une autorisation. Cette affirmation repose sur de fausses allégations sans la moindre démarche de vérifications préalable.

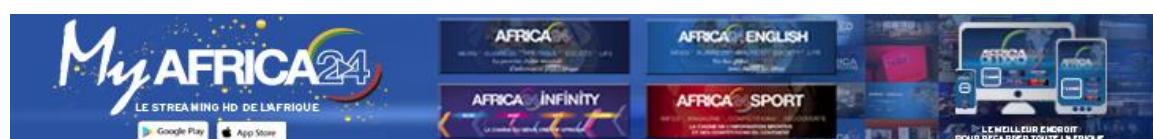
Cette décision est une action abusive.

En effet, faute de disposer de l'autorisation de la HAC, qui avait fixé au 18 décembre 2025, par communiqué de presse officiel, la période obligatoire d'accréditation des médias, le Groupe Africa 24 n'a déployé aucune ressource sur le territoire National de la Guinée pour couvrir la Campagne présidentielle 2025.

Depuis le 14 décembre 2025, aucun membre de l'agence ANA ou du Groupe Africa 24 ne séjourne en Guinée et n'a couvert le moindre meeting ou effectué le moindre reportage sur le territoire de la Guinée.

L'agence ANA a mené une seule activité en Guinée, hors période obligatoire d'accréditation des médias pour la campagne présidentielle. Soucieuse du respect des institutions de régulation, elle en a, préalablement et officiellement, informé la HAC par courrier en date du 4 décembre 2025, courrier dont la HAC a confirmé la réception.

Du 9 au 13 décembre 2025, ANA a donc conduit une série d'entretiens et de débats de son émission « Africa News Room » dans un studio privé avec **Amadou OURY BAH, le Premier Ministre et Directeur de Campagne du Président de la République, le candidat Mamadi Doumbouya, de plusieurs candidats, personnalités politiques et gouvernementales.**





Ces multiples émissions, reflet véritable de la pluralité des opinions politiques en Guinée ont fait et font toujours l'objet d'une diffusion intégrale et d'une exploitation éditoriale multiple des intervenants permettant de partager à travers une très forte audience, la vision du développement de la Guinée.

La décision de la HAC indique : « *les rapports du service monitoring constatant la diffusion de reportages réalisés sur le territoire national sur la campagne électorale sans aucune autorisation préalable de la Haute Autorité de la Communication* »

A ce sujet, les images et reportages sur la Guinée en diffusion sur Africa 24 dans le cadre de la Présidentielle sont issues quasi exclusivement des services vidéo de chaque candidat à la présidentielle transmis par voie numérique, des archives de productions du groupe et des images d'illustrations. Cette réalité est vérifiable par tous les moyens.

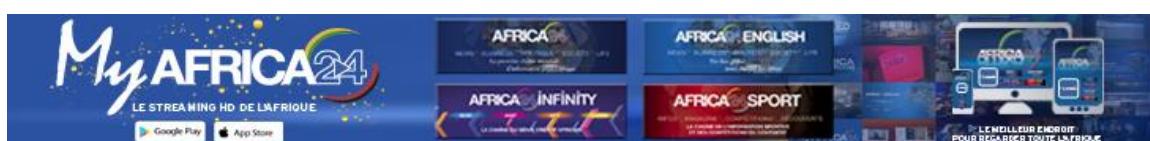
Le Groupe Africa 24, travaille avec une agence d'information vidéo Afrimedia News Agency (ANA) qui est une entité indépendante en charge de lui fournir du contenu d'actualité sur les pays africains.

En date du **18 décembre 2025**, la Haute Autorité de l'Audiovisuelle a publié un communiqué officiel « *Relatif à l'accréditation pour la couverture médiatique du scrutin de l'élection Présidentielle du 28 décembre 2025* » invitant « *les associations de presse, les Directeurs des organes de presse, et les correspondants de la presse étrangère désireux de couvrir le scrutin devaient fournir la liste des journalistes et des techniciens désignés* ». **La date limite de mise en conformité fixée par la Haute autorité de la Communication était le 22 décembre 2025.**

Soucieuse de respecter scrupuleusement les directives de la HAC, l'agence média ANA, a transmis en date du **19 décembre 2025**, la demande d'accréditation, au bénéfice de Monsieur MAMADOU SYLLA, Prestataire journaliste indépendant qui dispose d'une carte professionnelle.

Africa 24 marque sa profonde surprise face à l'exposé des motifs de la décision qui indique « *La demande d'accréditation de la chaîne Africa 24 en cours d'examen à la Haute Autorité de la Communication, retardée par défaut de pièces exigées par la loi* »

Ni Mamadou Sylla, ni l'agence média ANA, ni Africa 24 n'ont à ce jour reçu la moindre notification de la Haute Autorité de la Communication demandant un complément d'information ou de pièces.





Le Groupe Africa 24, qui n'a jamais enfreint la moindre loi en Guinée, respecte pleinement les prérogatives de la Haute Autorité de la communication.

Au terme d'une analyse profonde de la décision de la Haute Autorité de la Communication de la Guinée, Africa 24 a pris le soin de soumettre la notification à la très haute appréciation des juristes chevronnés en Guinée et sur le continent.

Il en ressort :

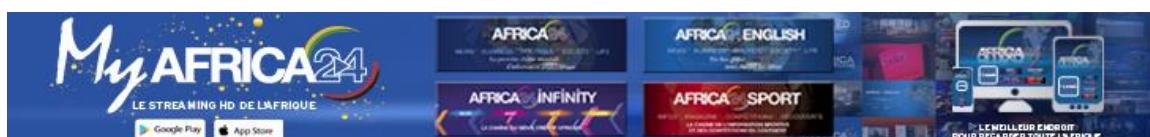
- Le Groupe Africa 24 ne peut être indexé d'un quelconque défaut d'exercice illégal en Guinée pour une raison avérée : Africa 24 n'a jamais disposé sur le sol Guinéen d'une infrastructure, d'entité juridique et d'un personnel.
- Le Groupe Africa 24 par son activité ne peut répondre aux critères de la décision N°016/HAC/P/2025 relative à la couverture de la campagne pour l'élection présidentielle par les médias de service public.
- **Aucune entité publique de Guinée n'est actionnaire du Groupe Africa 24**
- Le Groupe Africa 24 par son activité ne peut répondre aux critères de la décision N°017/HAC/P/2025 relative à la couverture de la campagne pour l'élection présidentielle par les médias privés.

Aucun critère juridique ne rattache Africa 24 à ce statut en Guinée.

Le Groupe Africa 24, porté par la certitude matérielle et opérationnelle de n'avoir violé aucune loi en Guinée, n'exercera pas son droit à attaquer la décision devant la cour suprême qui ne dispose que de 48H pour rendre son jugement pendant la période électorale.

Cette décision opportuniste, sans fondement juridique masque dans un contexte local, des enjeux internes dont le groupe Africa 24 est une victime collatérale.

Le Groupe Africa 24, accessible à 120 millions de foyers dans 90 pays, est un média à capitaux 100% africains, portant les valeurs de respect, de dialogue et d'écoute qui n'a jamais eu à transgresser en 18 ans d'existence, la moindre loi d'une autorité de régulation dans le monde.





Le Groupe Africa 24, soucieux de valoriser cette phase décisive de la démocratie en Afrique, conforté par la confiance des citoyens de Guinée, ne souscrira et ne s'associera jamais à la moindre polémique, ni attaque de quelque nature contre la HAC, ses membres, les autorités et le peuple de la Guinée.

NOUS MILITONS POUR UN CONTINENT UNI ET SOLIDAIRE

Le Groupe Africa24 Une couverture 360° une diffusion mondiale pour 120 millions de foyers

Disponible en direct, replay et à la demande sur tous vos écrans :

- **AFRICA24 en français** (chaîne 249) et **AFRICA24 English** (chaîne 254) du bouquet **Canal+ Afrique**
- **Sur myafrica24** la première plateforme de streaming HD de l'Afrique.
- **Sur www.africa24tv.com** qui vous offre accès intégral à tous les programmes

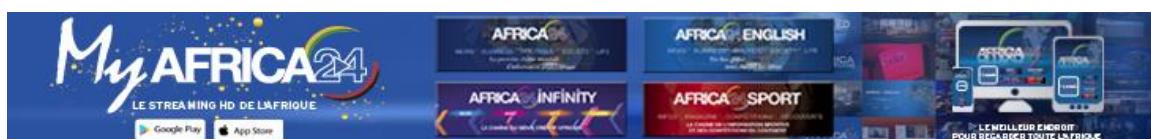
Avec le Groupe Africa24, **Ensemble, transformons l'Afrique.**

À PROPOS DU GROUPE AFRICA24 :

Initié en 2009, le Groupe Africa 24 est le premier éditeur TV & média digital du continent avec 4 chaînes full HD en diffusion dans les plus grands bouquets. Leader chez les décideurs et cadres dirigeants du continent, Africa 24 en Français et Africa 24 English, le Groupe est le pionnier et leader des chaînes d'informations sur l'Afrique. Africa 24 a renforcé ce leadership à travers le sport avec Africa24 Sport, première chaîne en Afrique dédiée à l'information sportive et aux compétitions et Africa24 Infinity, première chaîne dédiée aux industries créatives qui valorisent le génie créatif de la jeunesse africaine dans l'art, la culture, la musique, la mode, le design...

Première marque audiovisuelle du continent, le **Groupe AFRICA24** dispose de 4 chaînes de télévisions en full HD chacune leader dans son segment :

- **AFRICA24 TV** : Leader de l'information Africaine en Français, édité par AMedia





- **AFRICA24 English** : Leader de l'Information Africaine exclusivement en Anglais
- **AFRICA24 Infinity** : La chaîne des talents créatifs dédiée à la Musique, l'art, la culture.
- **AFRICA24 Sport** : Première chaîne d'information sportive et des compétitions

Le Groupe AFRICA24 édite **myafrica24** (Google store et App Store), la première plateforme de streaming HD mondiale sur l'Afrique disponible sur tous les écrans (Télévision, tablette, smartphone, ordinateurs)...Plus de 120 millions de foyers ont accès aux chaînes du Groupe Africa24 à travers les plus grands opérateurs : Canal+, Bouygues, Orange, Bell...et plus de 8 millions d'abonnés sur les différentes plateformes digitales et réseaux sociaux.

Contact : Direction de la Communication – Groupe Africa24

Gaëlle Stella Oyono

Email : onana@africa24tv.com

Tél. : +237 691 30 03 40

| @africa24tv | www.africa24tv.com

